

**LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**COMITE DE L'INDRE**

Siège social : 96 Rue Grande - BP42 36000 CHATEAUROUX CEDEX

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2023

**Cabinet COGEP AUDIT**

Siège social : 2658 Route d'Orléans, 18230 SAINT-DOULCHARD

Membre de la Compagnie Régionale de **VERSAILLES ET DU CENTRE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31/12/2023

A l'assemblée générale de la LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE L'INDRE

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE L'INDRE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

u

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du comité.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

u

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Déols, le 29/03/2024

Le commissaire aux comptes

COGEP AUDIT

Catherine CREVAN

---



---

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>296 674.74</b>	<b>(199 985.79)</b>	<b>96 688.95</b>	<b>100 513.57</b>
Terrains	23 091.00		23 091.00	23 091.00
Constructions	244 544.67	(172 726.76)	71 817.91	77 192.22
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	29 039.07	(27 259.03)	1 780.04	230.35
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>1 055.00</b>		<b>1 055.00</b>	<b>1 055.00</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 055.00		1 055.00	1 055.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>297 729.74</b>	<b>(199 985.79)</b>	<b>97 743.95</b>	<b>101 568.57</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>98 668.76</b>		<b>98 668.76</b>	<b>8 662.93</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	98 668.76		98 668.76	8 662.93
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>493 229.35</b>		<b>493 229.35</b>	<b>487 079.32</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	493 229.35		493 229.35	487 079.32
Charges constatées d'avance	1 603.56		1 603.56	1 542.00
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>593 501.67</b>		<b>593 501.67</b>	<b>497 284.25</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>891 231.41</b>	<b>(199 985.79)</b>	<b>691 245.62</b>	<b>598 852.82</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves	519 488,11	478 676,61	
Réserves statutaires ou contractuelles	519 488,11	478 676,61	
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	91 431,44	40 811,50	
Situation nette (sous total)	610 919,55	519 488,11	
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>610 919,55</b>	<b>519 488,11</b>	
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	30 160,00	32 004,00	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>30 160,00</b>	<b>32 004,00</b>	
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		426,69	
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		426,69	
Emprunts et dettes financières divers			
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>			
<b>DETTES</b>	<b>50 166,07</b>	<b>46 934,02</b>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 019,63	18 423,50	
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales	15 091,00	15 422,21	
Dettes fiscales	476,00	319,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	13 579,44	12 769,31	
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>50 166,07</b>	<b>47 360,71</b>	
Ecarts de conversion passif (V)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>691 245,62</b>	<b>598 852,82</b>	

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	14 456.00	16 616.00	(2 160.00)	-13.00 %
Ventes de biens et services	26 920.24	10 591.29	16 328.95	
Ventes de biens dont ventes de dons en nature	300.00	320.00	(20.00)	-6.25 %
Ventes de prestations de service dont parrainages	26 620.24	10 271.29	16 348.95	
Concours publics et subventions d'exploitation	4 548.00	3 572.00	976.00	27.32 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	164 087.18	160 102.06	3 985.12	2.49 %
Dons manuels	160 087.18	157 102.06	2 985.12	1.90 %
Mécénats	4 000.00	3 000.00	1 000.00	33.33 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	204 463.96	174 403.27	30 060.69	17.24 %
Reprises sur amort., depr., prov. et transfert de charges	1 844.00		1 844.00	
Utilisations des fonds dédiés		15 000.00	(15 000.00)	
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>416 319.38</b>	<b>380 284.62</b>	<b>36 034.76</b>	<b>9.48 %</b>
Achats de marchandises	464.33	665.21	(200.88)	-30.20 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	134 769.35	134 677.86	91.49	0.07 %
Aides financières	29 863.24	49 146.79	(19 283.55)	-39.24 %
Impôts, taxes et versements assimilés	4 023.00	4 137.00	(114.00)	-2.76 %
Salaires et traitements	101 870.86	98 168.38	3 702.48	3.77 %
Charges sociales	39 663.12	35 937.87	3 725.25	10.37 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 640.47	9 657.74	(4 017.27)	-41.60 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	14 047.12	11 356.73	2 690.39	23.69 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>330 341.49</b>	<b>343 747.58</b>	<b>(13 406.09)</b>	<b>-3.90 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>85 977.89</b>	<b>36 537.04</b>	<b>49 440.85</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	5 785.00	1 325.22	4 459.78	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>5 785.00</b>	<b>1 325.22</b>	<b>4 459.78</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	1.16	102.85	(101.69)	-98.87 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>1.16</b>	<b>102.85</b>	<b>(101.69)</b>	<b>-98.87 %</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>5 783.84</b>	<b>1 222.37</b>	<b>4 561.47</b>	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>91 761.73</b>	<b>37 759.41</b>	<b>54 002.32</b>	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	624.62	3 052.09	(2 427.47)	-79.53 %
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>624.62</b>	<b>3 052.09</b>	<b>(2 427.47)</b>	<b>-79.53 %</b>
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	954.91		954.91	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>954.91</b>		<b>954.91</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(330.29)</b>	<b>3 052.09</b>	<b>(3 382.38)</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>422 729.00</b>	<b>384 661.93</b>	<b>38 067.07</b>	<b>9.90 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>331 297.56</b>	<b>343 850.43</b>	<b>(12 552.87)</b>	<b>-3.65 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>91 431.44</b>	<b>40 811.50</b>	<b>50 619.94</b>	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	20 131.00	15 455.00	4 676.00	30.26 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>20 131.00</b>	<b>15 455.00</b>	<b>4 676.00</b>	<b>30.26 %</b>
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	20 131.00	15 455.00	4 676.00	30.26 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>20 131.00</b>	<b>15 455.00</b>	<b>4 676.00</b>	<b>30.26 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE</b> .....	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATION PERMANENTE .....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	7
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	8
3.1.6 <i>État des échéances des créances</i> .....	8
3.1.7 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	9
3.1.8 <i>Disponibilités</i> .....	9
3.1.9 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	9
3.1.10 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	9
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	10
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	10
3.2.2 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	11
3.2.2.1 <i>Tableau de variation</i> .....	11
3.2.2.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	11
3.2.3 <i>Dettes</i> .....	11
3.2.3.1 <i>État des échéances</i> .....	11
3.2.3.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	12
3.2.4 <i>Charges à payer par postes du bilan</i> .....	12
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>13</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	13
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	15
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	15
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	15
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i> .....	15
4.2.1.3 <i>Mécénat</i> .....	15
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i> .....	16
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	16
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	16
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	16
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	17
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	17
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	17
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	18
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i> .....	18
4.3.2 <i>Missions sociales</i> .....	18
4.3.3 <i>Frais de recherche de fonds</i> .....	19
4.3.3.1 <i>Frais d'appel à la générosité du public</i> .....	19
4.3.3.2 <i>Frais de recherches des autres ressources</i> .....	19
4.3.4 <i>Frais de fonctionnement</i> .....	19
4.3.5 <i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	19

4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	20
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	20
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	20
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	21
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	22
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	22
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	22
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	23
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	23
4.7.2	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	25
5.	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>25</b>
5.1	AUTRES INFORMATIONS.....	25
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	25
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	26
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	26
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	26

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- a) Le Docteur Gilles BERNARD a cédé sa place de Président au Docteur François CHRISTIANN et ce à effet du 14 avril 2023.
- b) Les travaux d'étanchéité des murs (envisagés depuis plusieurs années) n'ont toujours fait l'objet d'aucun avancement. Il se pourrait qu'une décision soit prise au cours de cette année 2024. Devant l'incertitude du montant de l'investissement à réaliser (chiffré entre 80 k€ et 100 k€ fin 2020), il a été décidé d'en faire état comme élément significatif à venir. Ces dernières données n'ont pas été revalorisées au vu de la conjoncture actuelle.
- c) Dans le poste « Quote-part de la Générosité du Public » (dont legs et assurances vies) qui s'élève à la somme de 192 099 €, une opération représente à elle seule 43 % de ce total. Ce qui en fait un élément exceptionnel.

Nous n'avons pas connaissance d'autres informations susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'Association.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATION PERMANENTE

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

A	B	C	D
Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
303 675,56 1 055,00	1 815,85	8 816,67	296 674,74 1 055,00
<b>304 730,56</b>	<b>1 815,85</b>	<b>8 816,67</b>	<b>315 363,08</b>

##### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	203 161,99	5 640,47	8 816,67	199 985,79
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>203 161,99</b>	<b>5 640,47</b>	<b>8 816,67</b>	<b>199 985,79</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 055,00			1 055,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>1 055,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 055,00</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

### 3.1.6 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières			
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	10 805,00	10 805,00	
→ Autres Créances (Divers pdts à recevoir)	4 696,00	4 696,00	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	1 603,56	1 603,56	
<b>Total</b>	<b>17 104,56</b>	<b>17 104,56</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2023	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2023
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières		NEANT		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.8 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	115 601,17	
Livrets et comptes épargne	377 628,18	
Comptes à terme		
<b>Total</b>	<b>493 229,35</b>	<b>0</b>

### 3.1.9 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs Avoir Citya Chg 2022</b>	40,64	
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
<b>Autres créances</b>		
→ Divers produits à recevoir	4 196,00	204,00
→ Autres produits à recevoir du BN (Kiabi)	1 250,45	
→ Legs à recevoir du BN	82 376,67	
→ Dons à recevoir du BN	9 657,00	7 453,93
→ Dons Prélts Automatiques à recevoir du BN	1 148,00	1 005,00
→ Créancier Divers Loyers Copieur		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>98 628,12</b>	<b>8 662,93</b>

### 3.1.10 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
→ Assurance ALLIANZ Multirisques Professionnels	1 109,10	1 048,00
→ NOUVELLE REPUBLIQUE Abonnement annuel Journal	223,00	223,00
→ CCLS Location machine à affranchir Doc Up	271,46	271,00
<b>Total</b>	<b>1 603,56</b>	<b>1 542,00</b>

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	478 676,61		-40 811,50		40 811,50					519 488,11
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
<b>Total</b>	<b>519 488,11</b>		<b>-40 811,50</b>		<b>40 811,50</b>			<b>0,00</b>		<b>519 488,11</b>

### 3.2.2 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.2.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b> → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b> → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite	32 004,00	0,00	1 844,00	30 160,00
<b>Total</b>	<b>32 004,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 844,00</b>	<b>30 160,00</b>

#### 3.2.2.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est **64 ans**;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.3 Dettes

#### 3.2.3.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 019,63	21 019,63		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	15 567,00	15 567,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (Charges à payer)	13 579,44	12 769,31		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>50 166,07</b>	<b>49 355,94</b>	<b>/</b>	<b>/</b>

### 3.2.3.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>476,00</b>	<b>319,00</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
→ Prélèvement à la source	476,00	319,00
<b>Dettes sociales :</b>	<b>15 091,00</b>	<b>15 422,21</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	3 516,00	3 220,00
→ Caisse de retraite	1 538,67	1 217,59
→ Caisse de prévoyance	1 118,33	952,62
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	6 280,00	7 053,00
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 638,00	2 979,00
<b>Total</b>	<b>15 567,00</b>	<b>15 741,21</b>

### 3.2.4 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>21 019,63</b>	<b>18 423,50</b>
→ 4011 Fournisseurs - Factures non parvenues	3 147,91	3 135,88
→ 4012 Frs BN - Factures non parvenues	3 660,48	921,35
→ 4081 Fournisseurs - Factures à recevoir	0,00	0,00
→ 4082 Fournisseurs BN - Factures à recevoir	14 211,24	14 366,27
<b>Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>13 579,44</b>	<b>12 769,31</b>
→ 4685 Charges à payer autres	13 579,44	12 769,31
<b>Total</b>	<b>34 599,07</b>	<b>31 192,81</b>

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE REPORTING - COMITÉ DE L'INDRE	22/02/2024 - 16:47		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>EMPLOIS</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	146 037,97	144 817,97	159 795,64	157 587,64
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	146 037,97	144 817,97	159 795,64	157 587,64
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	125 513,13	124 293,13	129 242,55	127 034,55
1.2 Réalisées à l'étranger	20 524,84	20 524,84	30 553,09	30 553,09
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	67 420,11	55 975,83	68 488,71	54 723,92
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	67 420,11	55 975,83	68 488,71	54 723,92
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	117 839,48	113 906,86	112 745,08	109 372,02
3.1 Frais d'information et de communication	3 688,07	3 688,07	3 035,61	3 035,61
3.2 Frais de fonctionnement	107 377,87	104 069,87	102 647,02	99 273,96
3.3 Autres charges	6 773,54	6 148,92	7 062,45	7 062,45
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
<b>TOTAL CHARGES</b>	331 297,56	314 700,66	343 850,43	324 504,58
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	91 431,44		40 831,50	
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	20 131,00	20 131,00	15 455,00	15 455,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	20 131,00	20 131,00	15 455,00	15 455,00
<b>TOTAL</b>	40 262,00	40 262,00	30 910,00	30 910,00

REPORTING - COMITÉ DE L'INDRE		Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>RESSOURCES</b>					
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
1.	<b>PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-402 722,38	-402 722,38	-342 779,05	-342 779,05
1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	-14 456,00	-14 456,00	-16 616,00	-16 616,00
1.2	<i>Dons, legs et mécénat</i>	-164 087,18	-164 087,18	-160 102,06	-160 102,06
1.3	<i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	-224 179,20	-224 179,20	-166 060,99	-166 060,99
2.	<b>PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-13 614,62		-23 310,88	
2.1	<i>Cotisations avec contrepartie</i>				
2.2	<i>Parrainage des entreprises</i>				
2.3	<i>Contributions financières sans contrepartie</i>	-12 990,00		-20 258,79	
2.4	<i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	-624,62		-3 052,09	
3.	<b>SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	-4 548,00		-3 572,00	
4.	<b>REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	-1 844,00	-1 844,00		
5.	<b>UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>-422 729,00</b>	<b>-404 566,38</b>	<b>-384 661,93</b>	<b>-342 779,05</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
1.	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-20 131,00	-20 131,00	-15 455,00	-15 455,00
	<i>Bénévolat</i>				
	<i>Prestations en nature</i>	-20 131,00	-20 131,00	-15 455,00	-15 455,00
	<i>Dons en nature</i>				
2.	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
3.	<b>CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
	<i>Prestations en nature</i>				
	<i>Dons en nature</i>				
	<b>TOTAL</b>	<b>-20 131,00</b>	<b>-20 131,00</b>	<b>-15 455,00</b>	<b>-15 455,00</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils représentent 178 543,18 € pour l'année 2023.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 430 €.

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays Belgique	400
Total pays Italie	30
<b>Total</b>	<b>430</b>

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ Ventes de biens(revue vivre)& services(manifestations)	26 920,24	10 591,29
→ Legs & Assurances Vies	178 530,84	147 291,39
→ Opération Leclerc Tous Unis Cancer Ado (reçue et reversée au BN)	6 709,84	6 853,09
→ Opération Leclerc Octobre rose 191 473,96 €	4 982,83	
→ Dons Magasin KIABI	1 250,45	
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ Produits financiers	5 785,00	1 325,22
<b>Total</b>	<b>224 179,20</b>	<b>166 060,99</b>

Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

**Elles représentent pour l'année 2023, un montant de 12 990 € (Soit dons associations+ dons en lignes).**

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
→ Produits financiers		
→ Produits exceptionnels	624,62	3 052,09
<b>Total</b>	<b>624,62</b>	<b>3 052,09</b>

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation : **elles représentent 4 548 € pour l'année 2023.**
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits. Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprise sur provisions et dépréciations (IDR départ Mme Desroches démission)	1 844	
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>1 844</b>	<b>-</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie par une clef analytique qui ventile les frais afférents aux locaux et qui est répartie selon la surface totale de nos locaux par un pourcentage d'occupation d'activité et garde un caractère permanent.

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	40 565,38	38 599,47
Actions d'information, de prévention et de dépistage	7 412,98	3 952,38
Actions de formation		
Actions en direction des chercheurs	1 103,58	986,39
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	29 446,45	29 648,92
Frais de fonctionnement (dont communication)	58 714,16	55 623,93
Frais de manifestations	4 291,43	5 295,16
<b>Total</b>	<b>141 533,98</b>	<b>134 106,25</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	100 351,26	110 493,04
Actions d'information, prévention, dépistage	17 386,27	12 216,44
Actions de formation	137,53	109,84
Actions de recherche	7 225,49	6 093,72
Actions autres	412,58	329,51
<b>Total</b>	<b>125 513,13</b>	<b>129 242,55</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades Assoc. CALM Tour Cyclisme Italie	750,00	
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	19 774,84	30 553,09
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>20 524,84</b>	<b>30 553,09</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Frais d'information et de communication	3 688,07	3 035,61
Frais de gestion	101 593,43	97 508,82
Impôts et taxes	2 071,20	2 172,60
Charges financières	178,16	225,71
Dotations aux amortissements	5 640,47	6 836,74
Charges exceptionnelles	954,91	0,00
Cotisation statutaire 10 %	3 713,24	2 965,60
<b>Total</b>	<b>117 839,48</b>	<b>112 745,08</b>

### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

## 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5 soit 17,28 €	20 131	15 455
Prestation Abandons frais bénévoles	Suivant barème kilométrique Loi de Finance 2022-1157 (16/08/22) Article 200 du CGI	6 922	3 987
	<b>Total</b>	<b>27 053</b>	<b>19 442</b>

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT 31/12/2023
	Réalisées en France		Générosité du public	Autres ressources					
	Réalisées par l'organisme	à d'autres organismes							
Achats de marchandises	123		341						464
Variation de stock	57 916		30 154		46 699				134 769
Autres achats et charges externes	9 338	20 525							29 863
Aides financières	1 627		325		2 071				4 023
Impôts, taxes et versement assimilés	35 386		23 251		43 235				101 872
Salaires et traitements	13 696		10 487		15 480				39 663
Charges sociales					5 641				5 641
Dotations aux amortissements et dépréciations									0
Dotations aux provisions									0
Report en fonds dédiés									14 047
Autres charges d'exploitation	7 426		2 862		3 759				1
Charges financières					1				955
Charges exceptionnelles									
Participations des salariés aux résultats									
Impôt sur les bénéfices									
<b>TOTAL</b>	<b>125 512</b>	<b>20 525</b>	<b>67 420</b>	<b>0</b>	<b>117 841</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>331 298</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger			
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	Frais de recherche de fonds	
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations de services			20 131	20 131
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20 131</b>	<b>20 131</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 680
<b>Total</b>	<b>5 680</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
Rembt Aide aux malades/Familles Rurales	624,62
<b>Total</b>	<b>624,62</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
Ecart annuel Prélèvements à la source	0,37
Rembt caisse Médéric Retraite (2020)	954,54
<b>Total</b>	<b>954,91</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

22/02/2024 - 16:48

LA LIQUE 036 - COMITÉ DE L'INDRE	Décembre 2023	Décembre 2022
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>144 817,97</b>	<b>157 587,64</b>
1.1 Réalisées en France	144 817,97	157 587,64
<b>Actions réalisées par l'organisme</b>	<b>124 293,13</b>	<b>127 034,55</b>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	100 351,26	110 493,04
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	16 166,27	10 008,44
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	137,53	109,84
Actions de société et politique de santé	412,58	329,51
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	7 225,49	6 093,72
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<b>Versements à d'autres organismes agissant en France</b>	<b>20 524,84</b>	<b>30 553,09</b>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	750,00	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	19 774,84	30 553,09
Programmes nationaux	9 774,84	10 553,09
Programmes régionaux et départementaux	10 000,00	20 000,00
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<b>Actions réalisées par l'organisme</b>		
<b>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</b>		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>55 975,83</b>	<b>54 723,92</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	55 975,83	54 723,92
Frais d'appel de dons	23 916,36	22 988,09
Frais d'appel des legs	2 207,17	1 972,76
Frais traitements des dons	29 852,30	29 763,07
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes		
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>113 906,86</b>	<b>109 372,02</b>
3.1 Frais d'information et de communication	3 688,07	3 035,61
Frais d'information et de communication externe	372,00	122,00
Frais d'information et de communication interne	3 316,07	2 913,61
3.2 Frais de fonctionnement	104 069,87	99 273,96
Frais de gestion	98 285,43	94 135,76
Formation administrative		
Impôts et taxes	2 071,20	2 172,60
Cotisation statutaire 10%	3 713,24	2 965,60
3.3 Autres charges	6 148,92	7 062,45
Charges financières	178,16	225,71
Dotations aux amortissements	5 640,47	6 836,74
Charges exceptionnelles	330,29	
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>314 700,66</b>	<b>321 683,58</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>2 821,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>89 865,72</b>	<b>18 274,47</b>
<b>TOTAL</b>	<b>404 566,38</b>	<b>342 779,05</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 131,00</b>	<b>15 455,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 131,00</b>	<b>15 455,00</b>

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	036 - COMITÉ DE L'INDRE	Décembre 2023	Décembre 2022
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-402 722,38</b>	<b>-342 779,05</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-14 456,00	-16 616,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-164 087,18	-160 102,06
Dons manuels non affectés		-160 022,18	-155 553,44
Dons manuels affectés		-65,00	-1 548,62
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-4 000,00	-3 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-224 179,20	-166 060,99
Manifestations		-26 544,04	-10 271,29
Ventes (dont abonnement à vivre)		-300,00	-320,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-76,20	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-5 785,00	-1 325,22
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-191 473,96	-154 144,48
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>-1 844,00</b>	
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-404 566,38</b>	<b>-342 779,05</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>-404 566,38</b>	<b>-342 779,05</b>

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	417 746,27	392 635,06
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	89 865,72	18 274,47
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	1 542,20	6 836,74
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	509 154,19	417 746,27

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
Bénévolat	-20 131,00	-15 455,00
Prestations en nature	-20 131,00	-15 455,00
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>-20 131,00</b>	<b>-15 455,00</b>

#### 4.7.2 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	13			
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	3	204	0,12	3525
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions...	3 72 1     17	118 618 4    221	0,07 0,38 /   0,13	2039 10679 69   3819
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>1 165</b>	<b>0,70</b>	<b>20 131</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

